



Commission périscolaire N°2

2016-2017

Jeudi 9 Février 2017 / 19h10 – 20h15

Présents : Magali BLANLUET, Conseillère Municipale,
Jézabel MECHIN, Directrice Service Enfance et Jeunesse,
Céline SORANO, Parent d'Elève Primaire,
Lucie CHERELLE, Parent d'Elève Maternelle,
Aiyad EL OUAFI , Parent d'Elève Maternelle,

Absente excusé(e) :
Rodéric JOSEPH, Parent d'Elève Primaire,

Absent (e) :
Gaelle LYS, Parent d'Elève Primaire

1/ Augmentation amplitude d'ouverture/horaire de la maison des loges

Est-il possible de réaliser une enquête auprès des parents de la commune concernant les besoins de garde sur l'ensemble des vacances scolaires ? Une enquête a déjà été réalisée en mars 2015, la population visée était les parents d'enfants élémentaires et de maternelles. À la suite de cette enquête, l'amplitude d'ouverture a été augmentée sur les périodes scolaires. **(cf. : PJ)**. Il est difficile de mettre en place une nouvelle enquête, nous craignons que les personnes interrogées, dans le doute, indiquent avoir besoin de plus de jours d'ouverture que nécessaire.

Actuellement, la commune réfléchit à un partenariat avec la commune de Donnery pour proposer une continuité d'ouverture sur les vacances scolaires.

Résultats Enquête 2015 :



Enquête ALSH 24/03/2015										
	-6		6							
Retour	18		38							
	1 semaine		2 semaines		3 semaines		4 semaines			
	-6		6		-6		6		-6	
Besoin Juillet	2		4		3		12		4	
Besoin aout	8		10		2		5		2	
Besoin hiver	13		20		4		3		6	
Besoin printemps	13		22		4		7		2	
Besoin automne	14		21		6		8		11	
	-6		6							
Nombre de jours	220		363							
Juillet	116		304							
aout	88		132							
hiver	89		187							
printemps	99		200							
automne	oui		non							
Inscription sur autre commune	12		44							

Est-il possible d'augmenter l'amplitude horaire l'accueil périscolaire du soir ?

Cette proposition a été entendue. Néanmoins, cette proposition engendrera un coût supplémentaire aux familles. Il sera observé à la rentrée (mars 2017) sur une période d'un 1 mois, les enfants partant entre 18h et 18h30. Cette observation sera communiquée à la prochaine commission périscolaire.

La commune pense également que l'augmentation des horaires d'ouvertures ne serait pas bénéfique aux enfants. Actuellement, les enfants sont déposés à 7h le matin et récupérés à 18h30. Pour les enfants, cela représente une amplitude horaire importante.

Est-il possible de réaliser sur une période d'un mois, l'accueil du soir de 16h30 – jusque 18h45 ?

Non, nous craignons que cette pratique même courte soit prise pour acquise par la famille.

1/ LÉGISLATION

Combien d'enfants la maison des loges peut-elle accueillir ? L'autorisation d'ouverture ERP autorise un effectif de 180 enfants.

L'agrément périscolaire DDCSJS 2016/2017 concernant la structure « la maison des loges » permet l'accueil de 120 enfants (la déclaration est effectuée par l'organisateur : Mairie de Fay aux Loges pour chaque année scolaire et est validée ou non par la DDCSJS).



2/ Travaux maison des loges

Avez-vous des informations concernant l'avancement des travaux sur le mur de la ML ?

La réparation du mur est prévue sur la deuxième semaine des vacances. Une information orale et visuelle sera communiquée aux parents concernant le déménagement du bureau et le nouveau sens de circulation une fois les travaux réalisés.

3/ remarque sur l'ambiance au sein de la ML

Il a été constaté par plusieurs parents que l'ambiance au sein de l'équipe d'animation s'est nettement améliorée.

4/ activités proposées en ALSH des mercredis après-midi

Pourquoi les activités mentionnées sur les plannings d'activités ne sont parfois pas respectées ?

Les animateurs réalisent les plannings d'activités en amont, cette pratique ne permet pas d'anticiper le temps qu'il fera en extérieur ainsi que les envies des enfants du moment. Nous avons à cœur de maintenir une adaptabilité.

Nous avons constaté un manque d'information sur la sortie ciné mobile ?

La sortie cinémobile a été proposée aux enfants 15 jours avant.

En vue de la capacité d'accueil du cinéma, un nombre de places avait été réservé. Les enfants présents lors des inscriptions et qui ont émis le souhait de s'y rendre ont bénéficié de la sortie. La volonté de Florence (Directrice Adjointe, les mercredis après-midi) est de donner du sens aux activités proposées, elle souhaite avec les animateurs utiliser le support cinéma pour réaliser d'autres activités. La Mairie propose de noter dorénavant ce type de sortie sur les feuilles d'inscription mensuelles (mais nous serons limités par le nombre de place disponibles et favoriserons donc les inscriptions des habitués). Pour la prochaine sortie cinémobile).

6/ Sécurité

Est-il possible de sécuriser les entrées et sorties dans la maison des loges ?

Il a été rajouté au budget 2017 de la commune, une ouverture « gâchette » sur le portail de la maison des Loges.

L'identité des familles est-elle vérifiée lorsqu'une personne récupère un enfant le soir ?

Un animateur est positionné tous les soirs de 17h jusque-là fermeture pour « pointer » les enfants qui partent. Les animateurs ont pour consigne de demander l'identité de la personne si elle n'est pas reconnue. Si c'est une personne étrangère à la structure, une vérification est réalisée auprès des dossiers famille ainsi que des parents si aucune information n'est mentionnée dans les dossiers.



Pourquoi le passage piéton pour accéder aux écoles n'est pas toujours sécurisé ? Actuellement, Hervé Pourrier, agent de la commune sécurise le passage piéton de 8h45 jusque 9h et de 16h30 – jusque 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les mercredis matin Thierry LESSUISSE, garde champêtre sécurise le passage piéton. La commune se renseigne sur la faisabilité d'augmenter le volume horaire de la surveillance du passage piéton.